

LE COURAGE DE NOTRE COLLÈGUE LÂCHEMENT AGRESSÉE !!!

CP AVIGNON-LE PONTET

Hier, vers 13H30 sur la MAH1, un détenu déséquilibré s'en est pris à notre collègue qui refusait de le laisser sortir de sa cellule pour aller récupérer du tabac.

Ce « psychopathe » frustré par le refus de la surveillante, a eu d'abord un comportement totalement irrationnel, se portant lui-même des coups au visage avant de diriger sa folie vers notre collègue...lui assenant un coup de poing au visage d'une force telle que celle-ci a été violemment projetée au sol jusqu'à perdre momentanément connaissance !!!...un collègue témoin intervient alors pour maîtriser le détenu...

MALGRE LE CHOC, LA DOULEUR et UN « KO »...
ELLE SE RELÈVE ET INTERVIENT AVEC LE COLLÈGUE VENU EN RENFORT !!!

RESULTAT : Notre collègue et amie est partie aux urgences pour effectuer de nombreux examens, verdict... 5 jours d'ITT.

Le Bureau Local **UFAP-UNSa Justice** a une pensée particulière pour notre collègue blessée ainsi que pour sa famille qui est loin d'elle et lui souhaite un prompt rétablissement.

L' **UFAP-UNSa Justice FELICITE** particulièrement l'agent présent lors de l'agression et qui a réussi à maîtriser ce « psychopathe » qui continuait copieusement à insulter notre collègue encore KO au sol.

Nous félicitons aussi l'ensemble des personnels présents lors de l'intervention et mettons en avant encore une fois le **Professionalisme des agents** de notre établissement.

L' **UFAP-UNSa Justice CONDAMNE** cet acte et exige de la direction la plus grande fermeté lors du passage de ce « voyou » en CDD et **EXIGE** par la suite son **TRANSFERT**, dont la place est plus en UMD qu'en prison.

L'UFAP-UNSa Justice, une Présence Quotidienne...

Le Pontet, le 06 décembre 2022.
Le Bureau Local **UFAP-UNSa Justice**.